

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 12/01/2024 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG)					
2	LIBELLE DU POSTE : Conseiller en développement agricole – Chef d'antenne					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE/FAF					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 820		
	PROGRAMME: 962 02			PROGRAMME R.H : 965 01		
	CENTRE DE TRAVAIL : 383					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV – HUAHINE - Fare					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le conseiller en développement agricole contribue à la promotion des filières agricoles en expertisant et en accompagnant la mise en œuvre des projets de création, d'extension et de diversification agricole. Il assure la conduite de parcelles pilotes ou parcelles d'expérimentation. En tant que Chef d'antenne, il encadre les agents placés sous sa responsabilité.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 2			1		ICC5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la subdivision des îles-sous-le-vent					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Outils bureautiques					
12	CONTRAINTE ET AVANTAGES DU POSTE : - Nombreux interlocuteurs ; - Grande disponibilité ; - Déplacement dans les îles.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Evaluer l'opportunité globale, la faisabilité technique, économique et juridique d'un projet de développement agricole (projet de création, d'extension ou de diversification) ; - Mettre en œuvre les programmes d'action définis par filières ; - Assurer la vulgarisation des agriculteurs ; - Instruire les dossiers de demande d'aide des agriculteurs ; - Mener des enquêtes agricoles pour l'obtention de la carte professionnelle agricole délivrée par la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire ; - Assurer le suivi des associations et des coopératives agricoles ; - Assurer le suivi des lotissements agricoles ; - Encadrer une équipe ; - Réaliser et suivre les expérimentations en respectant les protocoles.					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux réunions relatives aux programmes agricoles en collaboration avec les bureaux et secteurs agricoles en fonction des besoins ; - Rédiger les rapports de suivi des essais ; - Réaliser l'entretien de premier niveau des équipements utilisés sur les parcelles d'essais et les parcelles pilotes.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Techniciens
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Agriculture

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Environnement socio-économique et cadre réglementaire de l'agriculture en Polynésie française ;			X
	- Réglementation et normes applicables en matière d'exploitation agricole ;			X
	- Techniques et outils de gestion et de comptabilité ;		X	
	- Techniques rédactionnelles ;		X	
	- Techniques de communication et de négociation ;		X	
	- Langues polynésienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : En agriculture
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Directeur

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :